

Q : Combien de matchs par jour peut-on jouer ? (Règl. sportifs/page 152/Chap. 4/Art. 9)

En senior, et 12 à 18 ans, F et H, 2 simples et 3 parties maximum (2 simples, 1 double)

En senior ou catégories supérieures, pour les 11, 12, 13, 14 ans, 2 parties par jour maximum

Q : De combien de temps de repos dispose t'on entre deux parties ? (Règl. sportifs/page 152/Chap. 4/Art. 9)

1h30 de repos en senior et 3 h dans toutes les autres catégories

3h de repos en jeunes 12 ans et plus et Seniors plus

30 mn entre 1 simple et 1 double

Q : Quel est le temps de récupération entre les points, les jeux... ? (Règles du jeu/page 266/Art. 29)

Entre les points, le jeu doit être continu

Au changement de côté, 90 secondes d'arrêt (entre la fin du dernier point du jeu précédent et le 1^{er} service du jeu suivant)

Pas d'arrêt au changement de côté après le 1^{er} jeu de chaque manche, et au changement de côté au tie-break

A la fin de chaque manche, 2 mn de repos

Q : Que se passe t'il si le joueur se blesse ? (Règles du jeu/page 266/Art. 29)

Il a droit à 3 mn d'interruption et à l'intervention d'une personne extérieure (kiné, médecin...)

Q : Que se passe t'il si le joueur a des crampes ? (Règles du jeu/page 266/Art. 29)

Le texte 2018 a été modifié, il est noté : "Aucun temps supplémentaire ne sera accordé à un joueur pour lui permettre de récupérer.

Texte 2015 : Pour tout ce qui est "perte naturelle de condition physique", le joueur ne peut s'arrêter

Il doit respecter la règle du "jeu continu".

Q : A-t-on le droit de sortir du terrain ? (Règles du jeu/page 266/Art. 29)

On peut sortir deux fois du terrain (pas d'accord du juge-arbitre ou de l'adversaire nécessaire) par match (échauffement compris), pour aller aux toilettes (3 mn maximum, se rajoute aux temps d'arrêt des changements de côté), de préférence en fin de manche ou sinon au changement de côté.

Q : Le Code fédéral de conduite (Règl. administratifs/page 90 section 2/Art. 117)

1^{er} infraction : avertissement

2^{ème} infraction : 1 point de pénalité

3^{ème} infraction : 3 points de pénalité

4^{ème} infraction : disqualification, uniquement prononcée par le juge-arbitre

En cas de grave incorrection, il peut y avoir directement 3 points de pénalités

(arbitre ou juge-arbitre) ou disqualification (que par le juge-arbitre).

Q : Balle dégonflée, balle crevée (Règles du jeu/page 258/Art. 3, b)

Si une balle est dégonflée à la fin d'un point, on ne rejoue pas le point. Si la balle est crevée, on rejoue le point.

Divers : Le règlement ne s'applique pratiquement jamais de façon stricte. 99% des parties se déroulent dans un bon esprit. Cependant, il peut être bon de connaître ces quelques points de règlements pour éviter de se faire abuser 1 ou 2 fois dans l'année.